

# Appel à candidature

Condition requise pour faire partie de l'équipe dirigeante du club de tir à l'arc des Archers de la Mée :

- Etre âgé de seize ans au moins au jour de l'élection.
- Adhérer à l'association depuis plus d'un an.
- Etre à jour de ses cotisations.

Document à nous retourner ou à recopier par mail si vous souhaitez faire partie du comité directeur :

Je soussigné(e) .....  
demeurant .....

Souhaite intégrer l'équipe dynamique du comité directeur,  
en tant que membre actif de l'association des Archers de la Mée.

Ma candidature sera donc présentée lors de l'assemblée générale qui se tiendra

le vendredi 13 Mars 2020, à 20 heures 00

à la Salle de la ville en bois, rue Winston Churchill.

Dates : .....

Signature :